

Déclaration sur l'escalade de la violence en Palestine et en Israël

WILPF est profondément attristée par la poursuite et l'escalade des pertes de vies humaines en Palestine et en Israël, qui s'inscrivent dans le contexte de l'occupation israélienne, de crimes de guerre et d'impunité. Nous dénonçons toutes les attaques contre les civils par toutes les parties. Les attaques indiscriminées contre les civils constituent un crime au regard du droit international et ne peuvent être justifiées.

Les États sont une collectivité de peuples dans toute leur diversité, qui ont le droit de disposer d'eux-mêmes et de mener une vie libre, digne et sûre. La paix permanente repose sur les fondements de la liberté, de la justice, de la non-violence, des droits humains et de l'égalité. Le colonialisme, l'occupation, les politiques d'apartheid et la sécurité militarisée ont nié les possibilités de paix. Malgré de multiples résolutions des Nations Unies et des appels répétés, Israël n'a pas mis fin à son occupation illégale.

Les attaques actuelles doivent être considérées dans le contexte de ces dernières années marquée par l'escalade des activités militarisées du nouveau gouvernement israélien extrémiste et en conjonction avec des décennies de violations continues et répétées du droit international. Le non-respect du droit international et l'absence de toute action efficace de la part de la communauté internationale ont favorisé l'impunité et la poursuite d'un régime d'apartheid. Cela doit cesser.

Le gouvernement israélien a imposé un siège total à Gaza. L'eau, la nourriture, l'électricité et le carburant ne sont pas autorisés à pénétrer dans le territoire. Les châtiments collectifs exacerbent le nettoyage ethnique et doivent cesser. Le siège et les attaques en cours vont accroître les inégalités sociales et économiques qui perpétuent les vulnérabilités et désavantagent les femmes.¹ Cela aggravera les effets du blocus illégal de Gaza, qui dure depuis 16 ans, sur les hommes et les femmes. Cette agression constante a plongé les jeunes dans un désespoir inimaginable.

¹ Pour des exemples d'impacts genrés de l'occupation israélienne, voir "Palestinian Women Under Prolonged Israeli Occupation: The Gendered Impact of Occupation Violence," Joint Submission to the UPR Working Group 29th Session (August 2017) by Community Action Center (CAC), The Palestinian Center for Development and Media Freedoms (MADA), Women's Centre for Legal Aid and Counselling (WCLAC) et la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (WILPF). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.wilpf.org/report-release-palestinian-women-under-prolonged-israeli-occupation-the-gendered-impact-of-occupation-violence/> et les femmes palestiniennes : The Disproportionate Impact of The Israeli Occupation (novembre 2018), par The Palestinian Initiative for the Promotion of Global Dialogue and Democracy (MIFTAH), Palestinian Working Woman Society for Development (PWWSD), Women's Centre for Legal Aid and Counselling (WCLAC), Women Media and Development (TAM), et Karama. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.miftah.org/Display.cfm?DocId=26522&CategoryId=8>

Le droit d'Israël à la sécurité est vu comme prioritaire par rapport aux droits légaux et à la sécurité des Palestiniens. Le peuple palestinien a été abandonné et se voit refuser le droit de se défendre et de défendre sa terre. Son droit de manifester pacifiquement a été réprimé. Ses efforts pour isoler Israël culturellement et économiquement ont été criminalisés.² Même les défenseur.e.s des droits humains ont été qualifiés de terroristes.³

Il est d'une absolument nécessaire d'empêcher d'autres atrocités et d'autres pertes humaines. Pour cela, nous avons besoin d'un cessez-le-feu immédiat et de la libération des otages du Hamas et des personnes détenues illégalement par Israël. Une paix durable et équitable ne sera possible qu'en éliminant les causes profondes de la violence et de l'oppression. La communauté internationale ne doit pas attendre une nouvelle escalade des hostilités pour créer une voie réaliste vers la justice et la paix. Nous devons agir maintenant.

Les États membres et les organes responsables des Nations Unies doivent respecter la Charte des Nations Unies et :

- Exiger qu'Israël, en tant que puissance occupante, respecte ses obligations en vertu du droit international et fasse tous les efforts nécessaires pour protéger les populations civiles dans les territoires palestiniens occupés.
- Demander un cessez-le-feu immédiat et la fin de l'utilisation d'armes explosives par toutes les parties dans toutes les zones peuplées.
- Exiger qu'Israël lève le siège de Gaza et garantisse l'accès aux biens essentiels à la survie de la population de l'enclave.
- Rétablir l'aide afin d'éviter un châtement collectif de la part des bailleurs de fonds et des États membres à l'encontre des Palestiniens.
- Lancer un processus de paix et de justice sous l'égide de l'ONU, centré sur les voix et les points de vue palestiniens, en particulier ceux des femmes, afin de permettre une avancée vers la paix.
- Mettre fin au soutien militaire et aux autres formes de soutien à l'occupation de la Palestine par Israël et à son régime d'apartheid.

² <https://bdsmovement.net/news/statement-european-legal-scholars-defending-right-support-bds-palestinian-rights>

³ <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2022/04/israelpalestine-un-experts-call-governments-resume-funding-six-palestinian>